RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 14124
Numéro SIREN : 820 743 532
Nom ou dénomination : EPH

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2020 sous le numéro de dépôt 30142

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 10-03-2020

N° DE DEPOT : 2020R030142

N° GESTION : 2016B14124

N° SIREN : 820743532

DENOMINATION : EPH

ADRESSE : 8 rue du Cirque 75008 Paris

DATE D'ACTE : 31-12-2019

TYPE D'ACTE : Comptes de clôture de la liquidation

NATURE D'ACTE :

Bilan actif

EPH

Etats de synthèse au 31/12/2019

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Créances				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				545
Divers				
Disponibilités	87		87	303
TOTAL ACTIF CIRCULANT	87		87	848
TOTAL ACTIF	87		87	848

Certifié Conforme

Bilan passif

EPH

Etats de synthèse au 31/12/2019

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social	1 000	1 000
Report à nouveau	-3 688	-1 823
Résultat de l'exarcice	***-704***	***-1 865***
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-3 391**	**-2 688**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financiéres diverses - Associés	3 478	2 258
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 200
Autres dettes fiscales et sociales		80
Dettes fiscales et sociales		80
TOTAL DETTES	**3 478**	**3 636**
TOTAL PASSIF	**87**	**848**

COMPTE DE RESULTAT

EPH

Etats de synthèse au 31/12/2019

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)						
Production vendue (services)						
Production vendue (services)						
Chiffre d'affaires net						
Dont à l'exportation et livraisons intracommunat						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						-100,00
Total produits d'exploitation						**-100,00**
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	540		1 295		-755	-58,33
Impôts, taxes et vers. assim.			160		-160	-100,00
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Total charges d'exploitation	**540**		**1 455**		**-915**	**-62,90**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-540**		**-1 455**		**915**	**-62,89**
Opérations en commun						
Produits financiers						
Charges financières	164		410		-246	-60,00
RESULTAT FINANCIER	**-164**		**-410**		**246**	**-60,00**
RESULTAT COURANT avant Impôts	**-704**		**-1 865**		**1 161**	**-62,25**
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						

COMPTE DE RESULTAT

EPH

Etats de synthèse au 31/12/2019

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
BENEFICE OU PERTE	-704		-1 865		1 161	-62,25

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 10-03-2020

N° DE DEPOT : 2020R030142

N° GESTION : 2016B14124

N° SIREN : 820743532

DENOMINATION : EPH

ADRESSE : 8 rue du Cirque 75008 Paris

DATE D'ACTE : 31-12-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

NATURE D'ACTE : Clôture des opérations de liquidation

« EPH »

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 € en liquidation
Siège social : 8, rue du Cirque 75008 PARIS
820 743 532 R.C.S. PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2019

- I -

L'AN DEUX MIL DIX NEUF,

ET LE TRENTE ET UN DECEMBRE,

A ONZE HEURES,

Les associés de la société « EPH » (ci-après la « Société ») se sont réunis au siège de liquidation en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation du Liquidateur amiable.

Etaient présents ou représentés :

- Michel PIETRINI : quatre vingt dix neuf parts, ci.....99 parts numérotées de 1 à 99

- Monique PIETRINI : une part, ci.....1 part numérotée 100

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 100 parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel PIETRINI, Liquidateur amiable.

Il constate que tous les associés sont présents ou représentés et qu'en conséquence l'Assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

- II -

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'assemblée les documents suivants :

- les justificatifs de convocation,
- le rapport du Liquidateur amiable,
- le texte des projets de résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis, Monsieur le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les textes en vigueur ont été tenus à la disposition des associés au siège social quinze jours avant la réunion, et que ceux qui leur ont été adressés comportaient les mentions prévues par les dispositions légales.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

- III -

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée s'est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Liquidateur amiable,
- Examen et approbation des comptes définitifs de liquidation,
- Quitus au Liquidateur amiable et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture de la liquidation,
- Pouvoir en vue des formalités,
- Questions diverses.

- IV -

Puis, Monsieur le Président donne lecture de son rapport.

La discussion est déclarée ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et les comptes définitifs qui en résultent, arrêtés au 31 décembre 2019, l'Assemblée Générale approuve les opérations relatées dans le rapport du Liquidateur et les comptes définitifs tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale constate que les opérations de liquidation font ressortir :

- un actif net de -3.391 €,
- une dette de la Société envers Monsieur Michel PIETRINI, d'un montant de 3.478 €, qui correspond à une avance en compte courant,

Monsieur Michel PIETRINI déclare en sa qualité d'associé et de liquidateur amiable abandonner purement et simplement sa créance envers la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, compte tenu de ce que les comptes de liquidation font ressortir un actif net égal à -3.391 €, décide qu'aucun remboursement des parts sociales n'est effectué et aucun partage réalisé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne à Monsieur Michel PIETRINI, Liquidateur amiable, quitus de sa gestion, le décharge de son mandat et constate que les opérations de liquidation de la SARL « EPH » sont terminées et prononce la clôture définitive de la liquidation à compter de ce jour. La personnalité morale de la société cesse d'exister à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités consécutives aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés, après lecture.



Monsieur Michel PIETRINI
Liquidateur amiable et Associé

Madame Monique PIETRINI
Associée